

PRÉFECTURE DES LANDES

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE ET DE LA RÉGLEMENTATION  
Bureau de l'Environnement  
PR/DAGR/2008/N° 158

AP modifié

**ARRÊTÉ**

**modifiant l'arrêté du 25 février 2008 portant création du Comité Local d'Information et de Concertation sur les risques technologiques de l'établissement exploité par la SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE DE DÉPÔT à MONT-DE-MARSAN**

**Le Préfet des Landes,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le Code de l'environnement,  
Vu le Code du travail,  
Vu le décret n° 2005-82 du 1<sup>er</sup> février 2005 relatif à la création des comités locaux d'information et de concertation en application de l'article L 125-2 du code de l'environnement,  
Vu l'arrêté du 25 février 2008 portant création du Comité Local d'information et de Concertation dsur les risques technologiques de l'établissement exploité par la Société Pétrolière de Dépôt à Mont-de-Marsan ,  
Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : A l'article 2 de l'arrêté du 25 février 2008 susvisé , les dispositions relatives à la composition du collège « riverains » sont modifiées ainsi qu'il suit :

**Collège « riverains »**

→ en remplacement de M. Toullier

- Mme Sandrine MARIETTI-ROS, Directrice par intérim du Centre Départemental de l'Enfance, 2 rue de la Jeunesse 40012 MONT-DE-MARSAN Cedex
- M. DUVIGNAU, Directeur du Groupe Scolaire du Carboué, 5 impasse du Carboué 40000 MONT-DE-MARSAN
- Adjudant-Chef Patrick PIQUER, agent de prévention - Groupement II/2 de Gendarmerie mobile - Quartier Maridor 40027 MONT-DE-MARSAN
- M. Pascal HERVOUET, chargé de prévention ou M. Cyril CORAUX, adjoint au chargé de prévention - Base Aérienne 118 - 40098 MONT-DE-MARSAN ARMEES
- M. Didier MICHEAU, 22 rue des Arbousiers 40000 MONT-DE-MARSAN, représentant la SEPANSO Landes
- M. Dominique LAMOTHE, 32 rue Keller 40000 MONT-De-MARSAN

**Article 2 :**

Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur Régional de l'Industrie et de la Recherche et de l'Environnement, le Directeur Départemental de l'Équipement sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Mont-de-Marsan, le

**25 MARS 2008**

le Préfet  
Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général

Boris VALLAUD

PRÉFECTURE DES LANDES

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION  
GENERALE ET DE LA REGLEMENTATION  
Bureau de l'Environnement**

Mont-de-Marsan, le

**26 MARS 2008**

Dossier suivi par M JARDIN  
☎ : 05.58.06.58.98  
Fax : 05 58 06 72 27  
Mel : eric.jardin@landes.pref.gouv.fr

**Le Préfet des Landes**

à

**Liste des destinataires in fine**

OBJET : Comité Local d'Information et de Concertation

P.J. : 1

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, copie de mon arrêté n° 158 du 25 mars 2008 modifiant mon arrêté du 25 février 2008 portant création du Comité Local d'Information et de Concertation sur les risques technologiques de l'établissement exploité par la SOCIETE PETROLIERE DE DEPOT à MONT-DE-MARSAN.

Je vous précise que cette modification porte sur le remplacement du directeur du Centre Départemental de l'Enfance, membre du collège « riverains ».

Le Préfet  
Pour le PRÉFET  
et par délégation  
Le Directeur



**Daniel CASTERAN**